

Questions orales

QUESTIONS ORALES

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES FORÊTS

LA FERMETURE DE LA SCIERIE DE LA MACMILLAN-BLOEDEL À CHEMAINUS (C.-B.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Manly (Malahat-Cowichan-Les Îles): Madame le Président, la société MacMillan-Bloedel vient d'annoncer en Colombie-Britannique son intention de fermer sa scierie de Chemainus pour une période indéfinie à compter du 14 mai 1982, mettant ainsi à pied 600 travailleurs. Ladite société utilise l'expression «pour une période indéfinie» simplement afin d'éviter de verser la prime de cessation d'emploi à ses employés de longue date. La société MacMillan-Bloedel a fait plusieurs fois fortune en exploitant les ressources de la région et le labeur de ses employés. Au lieu de moderniser son scierie de Chemainus, elle l'a laissée se détériorer alors qu'elle investissait ses profits dans de nouveaux projets ailleurs dans le monde. Je propose donc, avec l'appui du député de Nanaimo-Alberni (M. Miller):

Que la Chambre blâme la société MacMillan-Bloedel du pillage éhonté de nos ressources auquel elle s'est livrée et de l'indifférence qu'elle manifeste envers ses travailleurs et la localité; qu'elle blâme en outre les gouvernements libéraux, conservateurs et créditistes d'avoir adopté des mesures et qui encourageaient cette attitude selon laquelle ce sont les travailleurs que l'on met en coupe réglée.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PENSIONS

LA SITUATION DES RETRAITÉS CÉLIBATAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, j'invoque également l'article 43 du Règlement. Madame la ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) a récemment prononcé un discours sur la réforme du régime de pensions dans lequel elle a répété de nouveau qu'il est absolument scandaleux qu'en 1982 le fait d'être femme, âgée et célibataire vous condamne automatiquement à la pauvreté. Étant donné que dans le passé elle a déclaré qu'il faudrait investir 730 millions de dollars pour porter le niveau de vie des retraités célibataires au-delà du seuil de la pauvreté, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre qualifie d'absolument scandaleux les propos de madame la ministre de la Santé nationale et du Bien-être social étant donné que le gouvernement a décidé de se servir des 819 millions de dollars qu'il retirera aux soins de santé et à l'enseignement post-secondaire pour réduire le déficit et non pour améliorer les conditions de vie des citoyens âgés.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA DÉCISION CONCERNANT LE PROJET ALSANDS

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. D'après les journaux, les membres restants, c'est-à-dire les trois derniers membres, du consortium Alsands devaient prendre une décision aujourd'hui au cours d'une réunion du conseil d'administration tenue ce matin à Calgary. Le ministre peut-il dire à la Chambre si cette décision a été annoncée ou si ce projet va aller s'ajouter à la longue liste des victimes du Programme énergétique national?

• (1415)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je n'ai été informé d'aucune décision de la part des membres du consortium.

L'AVENIR DES GRANDS PROJETS

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, à la page 94 du programme énergétique national figure une liste de huit programmes importants d'exploitation de pétrole. Ils devraient permettre au cours de la prochaine décennie l'extraction de quelque 500,000 barils de pétrole et la création de dizaines de milliers d'emplois. Or, mis à part le premier projet qui a été lancé avant le programme énergétique national, tous ces projets ont été soit annulés, soit reportés ou sont gravement compromis. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire pour compenser cette perte terrible sur le double plan de l'extraction de pétrole brut et de la création d'emplois? Des dizaines de milliers d'emplois auraient en effet été créés si ces projets avaient été réalisés comme prévu, ce qui aurait été le cas sans l'adoption du programme énergétique national.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je rappellerai au député que les États-Unis n'ont pas de programme énergétique national, mais qu'ils ont cependant annulé et retardé un grand nombre de mégaprojets et en particulier le programme Synfuels, analogue à nos projets d'exploitation des sables bitumineux. Le député sait pertinemment que cette situation provient en grande partie des taux d'intérêt élevés que nous connaissons dans le monde occidental ainsi que des surplus relatifs de pétrole et des craintes qui en découlent au sujet des prix. Les projets américains, comme je l'ai déjà dit, ont été retardés. J'espère que les divers projets envisagés, comme celui de Cold Lake, seront finalement menés à bien lorsqu'on sera fixé sur l'évolution des prix du pétrole.

M. Andre: Ce que le ministre a oublié de mentionner, volontairement ou non, c'est que ces projets, et en particulier le projet Alsands, seraient terminés à moitié maintenant si le gouvernement avait permis leur mise en œuvre en février 1980, lorsque tout était prêt pour commencer la construction de l'usine.